

“Le handicap ne peut rester un obstacle”

■ DiversiCom aide les personnes porteuses d'un handicap à trouver un job.

Éclairage Solange Berger

Avant je ne voyais mon handicap que comme quelque chose de négatif”, “J’ai pris conscience de mes compétences au-delà de ma situation de handicap et en quoi celui-ci était un atout à mentionner auprès des employeurs”, “J’avais eu très peu d’offres d’interview malgré mon diplôme universitaire”,... Voilà quelques-uns des témoignages que l’on peut lire dans l’étude d’impact *Cinq ans d’inclusion professionnelle* réalisée pour DiversiCom, une association qui a pour objectif la mise à l’emploi, dans des entreprises classiques, de personnes porteuses d’un handicap.

En Belgique, les personnes en situation de handicap représentent entre 10 et 15 % de la population active. Mais seules 33 % d’entre elles ont un emploi. L’un des principaux freins: les discriminations liées à une méconnaissance du handicap.

“Ce dernier ne peut pas rester un obstacle pour trouver un travail. Nous travaillons beaucoup sur les compétences et le partage de connaissances”, explique Marie-Laure Jonet, qui a lancé DiversiCom fin 2014. Elle propose un accompagnement des personnes en situation de handicap ainsi que du conseil aux entreprises désireuses d’engager. L’un des freins est aussi financier. “Les personnes en situation de handicap bénéficient, sous certaines conditions, d’une allocation d’intégration (AI) qui est liée au coût que représente leur handicap dans la vie quotidienne. À côté de cela, la personne peut bénéficier du chômage ou d’une allocation de remplacement de revenu (ARR), si elle ne travaille pas. Celle-ci comble le fait que ces personnes ont souvent plus de mal à trouver un emploi. Mais elle n’est pas accordée facilement. Dès que la personne travaille, cette allocation de remplacement de revenu diminue ou disparaît, ce qui est logique. Le problème, c’est que, si la personne perd son job, elle a peu ou pas de garantie officielle de récupérer cette allocation. Cette crainte du vide financier, en cas de problème, dé motive un grand nombre à se lancer dans un projet professionnel”, note Marie-Laure Jonet.

Un impact pour tous

En cinq ans, DiversiCom a accompagné 300 personnes porteuses d’un handicap et a conseillé 160 entrepri-



Le jobday annuel se tiendra virtuellement les 3 et 4 décembre. Cet événement (ici en 2019) est l’occasion de rencontres privilégiées entre employeurs et candidats.

ses. Un peu plus d’un candidat sur deux (53 %) est actuellement à l’emploi. À l’occasion de ses cinq ans, l’association a voulu mesurer son impact. Une enquête quantitative et qualitative de Bain&Company a montré que sans DiversiCom, les candidats se sentent isolés et démotivés. Grâce au coaching qu’elle offre, l’association a pu réduire de 55 % les trois principaux obstacles rencontrés par ces chercheurs d’emploi: la crainte des employeurs (l’ignorance de ce que les candidats peuvent faire malgré leur handicap), le manque de réseau et la crainte de parler de son handicap. L’étude montre aussi que le coaching a permis d’augmenter l’acceptation par les candidats de leur handicap. 70 % ont amélioré leur vie sociale. L’impact fut important sur l’entourage également, qui en général se sent seul pour porter les charges que représente le handicap d’un proche.

Quant aux entreprises, l’étude révèle qu’elles ont souvent du mal à franchir le pas.

Mais quand elles le font, elles sont très satisfaites. Ainsi, par exemple, 95 % des entreprises sondées ont déclaré observer des effets positifs sur les équipes lors de l’intégration d’une personne handicapée.

“Ce sont même 100 % qui ont déclaré vouloir continuer dans la dynamique

et en faire plus. Cela nous pousse à continuer”, se réjouit Marie-Laure Jonet.

Des économies pour l’État

DiversiCom a également calculé, avec BNP Paribas, son impact économique. En cinq ans, le bénéfice pour l’État s’élève à 3,07 millions d’euros, c’est-à-dire 20350 euros par personne mise à l’emploi et par année travaillée. Les experts ont repris les coûts évités (différentes allocations que l’État ne devait plus verser), les recettes perçues (cotisations patronales, augmentation du pouvoir d’achat des personnes handicapées...) et déduit les primes octroyées à l’entreprise qui engage une personne porteuse d’un handicap.

Pour calculer le bénéfice net de l’État, de ce résultat, ont été retirés, les subsides publics et les donations privées versés à DiversiCom, soit 997 000 euros en cinq ans.

Ce qui revient à un bénéfice net d’un peu plus de 2 millions d’euros. Ainsi, entre 2015 et 2019, pour 1 euro versé à DiversiCom, l’État en a gagné 3. “Si l’on multipliait cela par le nombre d’associations actives dans le secteur, on mesurerait l’impact économique d’une insertion socio-professionnelle bien soutenue. Sans oublier bien sûr l’impact social et humain, premier moteur de notre mission.”

“Nous travaillons beaucoup sur les compétences.”

Marie-Laure Jonet
Fondatrice de DiversiCom

Véçu

“Aujourd’hui, je revis”

Maladie. Pendant plus de dix ans, Vanessa De Vroom a dû arrêter de travailler. Archéologue de formation, elle a été frappée par une maladie invalidante qui a bouleversé sa vie. Elle est reconnue avec un handicap à 80 %. “Je suis restée dix ans sur le carreau sans imaginer pouvoir un jour retravailler.” La maladie “s’étant un peu calmée”, elle s’est sentie prête, il y a deux ans, à rechercher un emploi. “J’ai essayé la voie classique. Mais c’était compliqué car je savais bien que j’avais besoin d’adaptations. Il est douloureux pour moi de rester longtemps en position verticale. Je pouvais faire du télétravail, mais ce n’était pas simple de demander cela à un potentiel employeur. À ce moment-là, le télétravail n’était pas toujours bien vu”, explique Vanessa De Vroom qui malgré certains “conseils” – “Ne travaille pas, profite de ta situation actuelle et reste sur la mutuelle” –, avait très envie de décrocher un emploi. “Travailler c’est important car la maladie isole. J’ai tout perdu dans la bataille: mes amis, ma vie sociale...” C’est vers Diversicom qu’elle se tourne. “Grâce à eux, j’ai notamment compris que ce n’est pas parce qu’on est malade que nos compétences disparaissent.” Diversicom lui propose un premier stage, afin de définir plus précisément ses limites et voir ce que représente le rythme d’un travail au quotidien. Via Diversicom, elle a décroché, il y a un peu plus d’un an, un emploi au service audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. “Aujourd’hui, je revis.” Elle va deux jours au bureau et travaille de chez elle les trois autres jours. “La douleur étant plus importante en fin de journée, je commence à travailler tôt, vers 5 h du matin”, raconte Vanessa De Vroom. “Évidemment, maintenant avec le confinement, je télétravaille tous les jours. Mais j’ai des collègues géniaux avec lesquels j’ai des contacts. Même en confinement, j’ai des contacts sociaux. Ce que j’avais perdu à une époque.”